



REPORT D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Dans un souci de finaliser les travaux de réconciliation mentionnés dans le communiqué du 25 avril 2016, STROC informe que l'Assemblée Générale Mixte qui devait se tenir le 30 Juin 2016 est reportée à une date ultérieure, qui sera communiquée prochainement. La demande de report a été déposée auprès de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Casablanca.